

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES ARDENNES  
ARRONDISSEMENT DE RETHEL

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SAULT-LES-RETHEL

Extrait du registre des délibérations  
Séance du jeudi 30 avril 2026

**N° 001 - 2026**

### Conseillers

Nombre en exercice : 9

Nombre de présents : 9

Procurations : 0

Nombre de votants : 9

### Votes

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

### Date de la convocation

17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi trente avril, à dix-sept heures quinze minutes, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel KOCIUBA, Président.

Etaient présents : Mmes JACOB, POUPONNEAU, DEBREF, DEBONNIERE, EMON, HANRION, MM. KOCIUBA, CABOUILLET, POTTIER

Secrétaire de séance : Mme Nicole DEBONNIERE

Le procès-verbal de la dernière séance du 3 novembre 2025 a été adopté à l'unanimité.

### **INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.123-6, R.123-7 à R.123-10 ;  
Vu la délibération n°006-2026 du 20 mars 2026 du Conseil Municipal fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration ;

Vu la délibération n°011-2026 du 14 avril 2026 du Conseil Municipal portant élection des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS ;

Vu l'arrêté du Maire n°007-2026 du 16 avril 2026 procédant à la nomination des membres qualifiés ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'installation du Conseil d'Administration du CCAS ;  
Le Conseil d'Administration prend acte de la liste des membres élus et nommés du Conseil d'Administration dont la composition est la suivante :

Article 1<sup>er</sup> : Les quatre membres élus par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2026 sont :

- Angélique JACOB
- Emilie POUPONNEAU
- Priscillia DEBREF
- Jean-Yves CABOUILLET

Article 2 : Les quatre membres nommés par le Maire par arrêté en date du 16 avril 2026 sont :

- Martine HANRION (représentante des Associations de personnes âgées et retraitées à la Fédération Départementale de Générations Mouvement et du Club des Galopins)
- Nicole DEBONNIERE
- Michelle EMON
- Francis POTTIER

Les 3 dernières personnes n'appartiennent à aucune association départementale.

**Article 3 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.**

**La secrétaire de séance  
Nicole DEBONNIERE**

*Debonnier*

**Le Président,  
Michel KOCIUBA**



En séance, les Jour, Mois et An susdits  
Pour copie certifiée conforme, Sault-les-Rethel, le 7 mai 2026  
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission,  
en Sous-Préfecture : le 7 mai 2026  
de la publication : le 7 mai 2026  
Mise en ligne sur le site internet le 7 mai 2026